

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Trois nouveaux ambassadeurs désormais accrédités au Gabon

LE chef de l'État Ali Bongo Ondimba a reçu, hier, les lettres de créance des nouveaux chefs de Missions diplomatiques de Russie, de Zambie et d'Indonésie.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

La diplomatie était à l'ordre du jour de l'agenda du chef de l'État, hier, au palais de la présidence de la République. Ali Bongo Ondimba, a en effet, reçu les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires dernièrement accrédités dans notre pays. Il s'agit de : Iliyas Iskandarov (Fédération de Russie), Friday Musiyalike Nyambe (Zambie) et Ursa Hendra Harahap (Indonésie). C'est le diplomate russe qui a accompli le premier le rituel devant le numéro un gabonais. Suivi du Zambien, puis de l'Indonésien. À noter également que les nouveaux chefs de Mission diplomatique ont, chacun à son tour, eu un entretien avec le président de la République. Occasion pour lui



Le nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie au Gabon, Iliyas Iskandarov, remettant ses lettres de créance au chef de l'État.

d'évoquer avec chacun d'eux les questions relatives à la coopération entre le Gabon et leurs pays respectifs. Un moment pour le chef de l'État de présenter à ses interlocuteurs le modèle de développement économique gabonais, en insistant sur les opportunités d'affaires qu'offre cette stratégie. Non sans exhorter ses hôtes à accompagner le Gabon, par l'expérience et l'expertise de leurs États respectifs, dans les secteurs porteurs de son économie et de tous les secteurs d'activités mutuellement bénéfiques. Les trois

nouveaux ambassadeurs ont, chacun en ce qui le concerne, pris l'engagement de consolider les liens qui unissent leurs pays respectifs au Gabon ; tout comme à porter lesdits liens à un niveau supérieur. Soulignons que des trois nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires accrédités au Gabon, seul Iliyas Iskandarov (Russie) a pour résidence Libreville. Friday Musiyalike Nyambe (Zambie) et Ursa Hendra Harahap (Indonésie), seront respectivement basés à Kinshasa (RDC) et Abuja (Nigeria).

Sénat: hommage ultime à Gabriel Ogoula Monyama



La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mbousou, devant le cercueil de Ogoula Monyama, le décorant à titre posthume.

A.N
Libreville/Gabon

C'EST une cérémonie pleine d'émotion qui s'est déroulée, hier, au palais du Sénat. La présidente de cette institution Lucie Milebou Aubusson-Mbousou, en présence du président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, de la cheffe du gouvernement,

Rose Christiane Ossouka Raponda, des représentants d'institutions constitutionnelles et de partis politiques, a rendu un vibrant hommage au sénateur Gabriel Ogoula Monyama, décédé le 27 septembre dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Dans son éloge funèbre, Lucie Milebou Aubusson-Mbousou est longuement revenue sur les qualités du disparu en louant sa fidélité, son savoir-faire. Toute chose qui, a-t-elle indiqué, lui aura valu d'être porté à la présidence du Conseil départemental de Bendjé en 1996 avant d'être élu sénateur en 2015. Elle a décoré le disparu à titre posthume. Pour sa part, le vice-président du groupe parlementaire Front uni, Lambert Nkoghe Edzang, a retracé le parcours "de leur compagnon" qui, a-t-il mentionné, a su se forger un destin à travers son parcours scolaire, professionnel et politique. Paraphrasant l'écrivain français Jean d'Ormesson, il a lancé : "il y a quelque chose plus fort que la mort, la présence des absents dans la mémoire des vivants". Une manière pour lui de préciser qu'au-delà de la disparition, Gabriel Ogoula Monyama restera à jamais vivant dans les cœurs et les têtes de ses anciens collègues.

Né le 7 mars 1955 à Port-Gentil, Gabriel Ogoula Monyama laisse une nombreuse famille.

Conseil d'État: onze conseillers prêtent serment

EN marge de cette cérémonie, de nouveaux promus de ladite juridiction ont été installés, hier, par son président, René Aboghe Ella.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Le Conseil d'État a procédé hier, à son siège, à l'installation de ses nouveaux promus. L'éclat de l'audience solennelle consacrée à cet effet a été rehaussé, entre autres, par la présence du ministre de la Justice garde des Sceaux, Erlyne Antonella Ndembet-Damas. Deux greffiers en chef adjoints, un conseiller d'État et deux présidents de chambre ont été installés. Tout comme onze conseillers d'État en service extraordinaire ont prêté serment. Un rituel qui a, naturellement, été précédé par les réquisitions du ministère public. Ce dernier n'a pas manqué de rappeler aux nouveaux promus les missions qui sont désormais les leurs. Non sans leur indiquer que : "Vous êtes selon toute

vraisemblance, en tant que greffiers, la mémoire de la haute juridiction et les garants de la régularité des actes juridictionnels ici rendus et dont votre sceau subordonne l'authenticité (...)".

En s'adressant à l'assistance et particulièrement aux magistrats, le président du Conseil d'État a, pour sa part, jugé utile de redéfinir la formalité qui a constitué l'audience solennelle d'hier. Pour lui, "les formalités d'installation et de prestation de serment auxquelles nous venons de sacrifier résultent des dispositions des

"Persévérer dans la voie du sérieux et de la recherche de l'excellence dans l'exercice des responsabilités qui sont désormais les leurs."

textes de lois auxquels nous sommes soumis (...)".

C'est fort de cela que René Aboghe Ella a insisté sur le caractère important de l'installation qui, selon lui, est une occasion de rappeler les fonctions confiées aux récipiendaires. D'où ses encouragements et son invite à leur endroit à "persévérer dans



Photo de famille au terme de l'installation.

la voie du sérieux et de la recherche de l'excellence dans l'exercice des responsabilités qui sont désormais les leurs."

Et d'ajouter : "Vous avez, Mesdames et Messieurs, désormais la qualité de magistrat et devrez-vous astreindre au strict respect des devoirs et obligations qui y sont attachés (...)".

Photo: F. M. MOMB